

Mesures de Prévention du risque de transmission virale – Covid19 Secteur PETITE ENFANCE

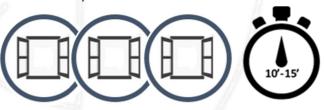


I. MESURES ORGANISATIONNELLES PERMETTANT LA DISTANCIATION PHYSIQUE



- Organiser l'activité en limitant le nombre de personnes présentes simultanément sur le lieu de travail ou dans un même local
 - Limiter le nombre d'enfants accueillis
 - Cadencer les arrivées et départs. Recommander qu'un parent seul dépose et vienne chercher l'enfant (pas de famille, pas de fratrie)
 - Organisation permettant de respecter 1 mètre de distance minimum entre les parents et entre les parents et le personnel (lignes de distanciation, traçage au sol...)
 - Limiter l'accès des locaux aux parents : délimiter une zone pour l'accueil/départ et les transmissions (selon possibilités, écran de séparation en plexiglas)
 - Limiter le temps passé avec les parents aux transmissions essentielles (envisager messages électroniques au lieu ou en complément des transmissions orales habituelles...)
- Eviter les réunions et les rassemblements de personnes dans des espaces réduits
 - Séparer les zones d'activité du personnel : alternance entre les espaces jeux / sieste / salle de bain et toilettes / cuisine / repas / sorties
 - Faire des groupes stables (enfants et personnels) en évitant qu'ils se croisent et en regroupant les fratries
 - Séparer les espaces de jeux pour éviter les regroupements, écarter les lits
 - Limiter le nombre de jouets (en privilégiant ceux faciles à désinfecter)

II. HYGIENE GENERALE: LOCAUX ET TENUES DE TRAVAIL



- Ventilation / aération des locaux
 - Aérer <u>plusieurs fois par jour</u> en ouvrant les fenêtres 10-15 minutes. Augmenter le débit de la VMC.
- Nettoyage des locaux et gestion des déchets
 - Les produits de nettoyage et désinfectants couramment utilisés sont efficaces contre le virus du COVID-19.
 - Planifier et réaliser un nettoyage / désinfection quotidien des locaux, surfaces, mobiliers, sanitaires, matériels, etc.



Au minimum 2 fois par jour, plus si possible, pour les surfaces fréquemment touchées avec les mains (par exemple : poignées de portes, interrupteurs d'éclairage, tables et chaises, espaces de restauration, sanitaires et plans de changes,...)





Pour cela, il convient de s'assurer :

- de l'approvisionnement en quantité suffisante de fournitures (sacs plastiques, produits de nettoyage...)
- de l'évacuation régulière des poubelles, notamment évacuation des poubelles de couches (double sac poubelle pour déchets couches + mouchoirs)



Utiliser des poubelles fermées avec commande au pied

Pour plus d'infos / nettoyage :

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19conseils-entretien locaux de travail.pdf

- Entretien du linge : linge de lit, serviettes, bavoirs...
 - Lavage quotidien du linge des enfants à 60°C pendant 30 minutes minimum. Ne pas secouer le linge, le replier sur lui-même et le mettre directement en machine
 - Contenants de linge sale à maintenir fermés
- Tenues de travail / Vêtements





- Se changer à l'arrivée et à la fin de poste : lavage des vêtements de travail sur place en fin de poste si possible. Sinon, emporter les vêtements à laver dans un sac fermé.
- Envisager le port d'une tenue de travail spécifique, lavable à 60°C (type blouse en coton)

III. MESURES INDIVIDUELLES D'HYGIENE ET GESTES BARRIERES

- Lavage des mains
- Se laver soigneusement et régulièrement les mains, avec de l'eau et du savon et les essuyer avec des <u>papiers à usage unique</u>
- Gel hydro-alcoolique pour les adultes, en complément ou en alternance au lavage des mains
- Lavage des mains systématique à l'entrée dans la structure / au départ pour le personnel, les enfants, les parents, toute autre personne
- Lavage des mains très régulier du **personnel**, plusieurs fois par jour, systématiquement avant et après avoir mangé, après avoir été aux toilettes, après s'être mouché, avant et après le change d'un enfant ++, avant et après avoir mouché un enfant, avant et après une pause de travail (attention pause cigarette ou e-cigarette)
- Lavage des mains très régulier des **enfants**, plusieurs fois par jour, systématiquement à l'arrivée, avant et après manger, après avoir été aux toilettes
- Ongles courts pour faciliter le lavage des mains
- Eviter de porter des bijoux : bracelets, bagues...



Lavage de mains efficace



Informer le personnel et les visiteurs des bonnes règles d'hygiène et s'assurer que les produits nécessaires sont à disposition en quantité suffisante.

- Gestes Barrières
- Saluer sans se serrer la main, proscrire les embrassades. Ne pas embrasser les enfants.
- Éviter de se toucher le visage (yeux, nez, bouche). S'attacher les cheveux.
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement dans une poubelle fermée, au mieux avec ouverture à pédale.

Eviter le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement lorsqu'on est amené à porter de jeunes enfants dans les bras.



IV. MESURES D'INFORMATION DU PERSONNEL

- Pour les salariés à risque de forme grave de la maladie Covid-19 : informations et recommandations spécifiques
 - Liste des situations à risques de forme grave (certaines pathologies chroniques ou grossesse 3ème trimestre) et démarches à effectuer consultables sur le site d'Ameli : https://www.ameli.fr/bas-rhin/medecin/actualites/covid-19-modification-du-dispositif-dindemnisation-des-interruptions-de-travail-des-salaries
 - Avis médical en cas de doute. (Recommandations à date)
- Pour les salariés poursuivant / reprenant l'activité :

Recommandations d'auto-surveillance de l'état de santé : mesure température à domicile 2x/jour (matin et soir) et vigilance sur l'apparition de symptômes : toux, fièvre ou sensation de fièvre, gêne respiratoire - essoufflement, courbatures, perte brutale de l'odorat ou du goût, céphalées, troubles digestifs.

Ne pas se présenter au travail en cas de symptômes

- Informations pouvant être transmises aux salariés :
- Site Internet: https://maladiecoronavirus.fr/ (test en ligne si suspicion de symptômes)
- ✓ PAS de prise de médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (type Ibuprofène*) en automédication si mal de tête, douleurs, courbatures, ...! (Précision : en cas de traitement au long cours, ne surtout pas l'interrompre sans avis médical) → Uniquement du Paracétamol (exemple : Doliprane*, Efferalgan*).
- ✓ Exemple d'Affiche : «Pour se protéger et protéger les autres »

https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public#block-234275

V. LES ENFANTS

- Accueil en zone délimitée, si possible
- Lavage des mains
 - o à l'arrivée
 - o plusieurs fois au cours de la journée : avant chaque repas, chaque sieste, avant et après être allé aux toilettes
- Si l'enfant est malade, demander au préalable l'avis du médecin traitant.
 - o Pas d'accueil en structure collective en cas de suspicion de covid-19.
 - Informer les parents ++ des consignes de surveillance et des protocoles mis en place dans la structure



- Etre attentif aux symptômes du Covid-19 chez les enfants.
 - o La fièvre est un symptôme fréquent mais non constant
 - o il peut y avoir également des signes respiratoires : nez qui coule, toux, difficultés respiratoires
 - o des signes digestifs : diarrhée, anorexie, difficulté à déglutir
 - o des symptômes généraux : fatigue, troubles du comportement ; éruptions cutanées diverses ; conjonctivites ; signes neurologiques divers.



En cas de symptômes, prévenir immédiatement les parents pour qu'ils reprennent leur enfant et contactent leur médecin assurant habituellement le suivi médical de leur enfant. En cas d'urgence, contacter le centre 15.

La majorité des enfants, comme les adultes, sont asymptomatiques ou peu symptomatiques. Les mesures d'hygiène de base s'imposent pour tous.

- Apprendre autant que possible les gestes d'hygiènes et les mesures barrières aux enfants
- Les doudous : privilégier autant que possible le « double-doudou » (un à la maison / un à la crèche). Renforcez la fréquence du lavage des doudous à la crèche et informer les parents pour renforcer le lavage à la maison.

VI. COURSES OU LIVRAISONS ALIMENTAIRES ET PREPARATIONS DES REPAS

- Recommandations pour faire les courses :
- Se laver les mains avant de sortir
- Respecter la distance sociale préconisée
- Ne pas se toucher le visage lorsque l'on fait ses courses
- Se laver soigneusement les mains au retour
- Pour les produits frais, retirer les suremballages (cartons,...) quand cela est possible
- Nettoyer les produits frais avec un essuie-tout humide et les ranger immédiatement au réfrigérateur
- Pour le reste des courses, passer un essuie-tout humide quand cela est possible et laisser de côté les produits pendant 3 heures
- Laver les fruits et légumes à l'eau claire et essuyer avec un essuie-tout
- Se laver les mains soigneusement après avoir rangé les courses

 $Source\ ANSES: \underline{https://www.anses.fr/fr/content/coronavirus-alimentation-courses-nettoyage-les-recommandations-de-l\%E2\%80\%99anses}$

Affiche téléchargeable :

https://www.anses.fr/fr/system/files/COVID19LesgestescoursesA4.pdf



- Pour la préparation des repas ou des biberons :
- Lavage des mains avant et après manipulation des aliments
- Porter un masque barrière
- Une seule personne en cuisine



- Livraison de repas ou de courses
- Distanciation avec livreur, demander le port du masque pour ce dernier
- Prévoir une zone de livraison, désinfecter après rangement
 - Prise de repas :
- Demander au personnel de manger dans une pièce ou un espace différent que celui prévu pour les enfants

Focus sur les équipements de protection individuelle

Les gants sont-ils indispensables ? Les gants peuvent servir de support au virus après contact avec des objets souillés, des sécrétions respiratoires (toux, éternuement, parole) ou des selles. En enlevant ses gants, on risque de transférer le virus sur ses mains lors du contact avec la partie extérieure.

Dans la plupart des situations de travail, les mesures d'hygiène sont suffisantes.

Si des gants sont utilisés pour éviter que les mains se contaminent lors du change des enfants par exemple, il convient d'être particulièrement vigilant : les gants se trouvent alors potentiellement contaminés et il faut donc impérativement respecter les mesures suivantes :

- ne pas se porter les mains gantées au visage;
- ôter ses gants en faisant attention de ne pas toucher sa peau avec la partie extérieure du gant ;
- jeter ses gants dans une poubelle après chaque utilisation ;
- ne pas utiliser de solution hydro-alcoolique sur les gants ;
- se laver les mains ou réaliser une friction hydro-alcoolique après avoir ôté ses gants.



Masques

Le port d'un masque barrière de catégorie 1 ou de type chirurgical est recommandé pour ce secteur d'activité.

Les masques dits barrières ont pour but de protéger l'environnement et l'entourage de la personne non malade qui le porte.

Il est conseillé de demander aux parents de porter un masque lorsqu'ils déposent et récupèrent leurs enfants.

Pour le port de masque : il est important de se laver les mains avant de le mettre en place, bien l'ajuster sur le nez et sous le menton, de ne pas le toucher pendant le port, le mettre directement en machine à laver après usage et se laver les mains après l'avoir retiré.

Ecran facial

Intérêt : Protège des projections dans les deux sens et ne cache pas le visage.

A envisager en complément des autres mesures de préventions.

Nécessite le lavage des mains avant et après mise en place et retrait.

Il faudra au préalable vérifier l'absence de risques pour les enfants.

Lien vers des plateformes permettant l'acquisition de matériel (masques, gel hydroalcoolique...):

https://savoirfaireensemble.fr/

https://barriere-covid19.fr/

https://grand-est-covid-19.onlinemeetings.events/FR/

En cas de confirmation d'un cas d'infection au COVID-19 chez un professionnel ou un enfant accueilli, les consignes de nettoyage sont les suivantes

Source Ministère des Solidarités et de la Santé

Entretien des locaux :

- Ne pas utiliser d'aspirateur pour le nettoyage des sols.
- Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :
- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (UU) imprégné d'un produit détergent
- Rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à UU
- Laisser sécher
- Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) avec un bandeau de lavage à UU différent des deux précédents. A défaut d'eau de javel, le produit utilisé devra être virucide selon la norme NF 14476 (en référence à la fiche technique du produit).
- Tenue du personnel d'entretien :
- surblouse à UU,
- gants de ménage résistants,
- lunettes de protection (en cas de risques d'éclaboussures de matières organiques ou chimiques),
- bottes ou chaussures de travail fermées.
- Elimination des bandeaux de lavage avec les DASRI ou selon une filière industrielle spécifique.



Entretien du linge :

- Manipuler le linge de l'enfant contaminé avec soin
- Ne pas le serrer contre soi.
- Le rouler délicatement et l'amener directement à la machine à laver. Si la machine à laver n'est pas au même niveau du bâtiment ou bien si l'accès à la machine nécessite d'ouvrir manuellement plusieurs portes, mettre le linge dans un sac hydrosoluble (de préférence un sac hydrosoluble à faible température) et le fermer. Mettre le sac directement en machine.
- Température de lavage : au moins 60°C pendant au moins 30 minutes.







https://www.acst-strasbourg.com/

